

Résultat consultation citoyenne – Projet éolien des Capucines Bonneuil/Fléchy

Enquête publique : du 18 janvier au 18 février 2021

Consultation proposée le 2 février 2021 par mail aux 28 communes situées sur le périmètre de l'enquête :

Belleuse – Blancfossé - Bonneuil-les-Eaux – Le Bosquel – Breteuil – Catheux – Cormeilles – Croissy-sur-Celle – Doméliers – Esquennoy – Fléchy – Flers-sur-Noye – Fontaine-Bonneleau – Fransures – Gouy-les-Groseillers – Hallivillers – Hardivillers – Lawarde – Le Crocq – Le Saulchoy – Maisoncelle-Tuilerie – Monsures – Oursel-Maison – Paillart – Rogy – Troussencourt – Vendeuil-Caply – Villers-Vicomte.

Tableau récapitulatif des résultats :

	<i>Nombre d'habitants</i>	Avis exprimés	POUR	CONTRE	% des avis CONTRE Le Projet
Blancfossé	142	44	9	35	80%
Catheux	109	30	0	30	100%
Fontaine-Bonneleau	245	74	14	60	81%
Fransures	132	14	0	14	100%
Gouy-les-Groseillers	27	20	2	18	90%
Le Crocq	180	22	0	22	100%
Villers-Vicomte	147	17	1	16	94%
Le Gallet	173	7	2	5	71%
TOTAL		228	28	200	88%

Constat :

7 communes sur 28 ont participé et distribué les bulletins de vote aux habitants.
Le Gallet a souhaité participer (cette commune n'est pas dans le périmètre rapproché)

Au total, 228 avis ont été communiqués par les habitants :
28 POUR le projet - 200 CONTRE le projet
Soit 88% des avis exprimés CONTRE le projet

3 villages ont 100% d'avis "contre le projet" : Catheux, Fransures, Le Crocq

A noter :

-Ni Bonneuil ni Fléchy, communes d'implantation du projet, n'ont participé ni donné de réponse à notre proposition de référendum.

-2 communes ont répondu qu'elles ne souhaitaient pas participer à cette consultation :
Le Bosquel (80) et **Cormeilles** (60)

-La commune de **Le Saulchoy** n'a pas souhaité distribuer les bulletins de vote mais a transmis une attestation signalant qu'une **enquête communale a eu lieu en octobre 2020.**

Les habitants du Saulchoy ont eu à se prononcer sur le développement éolien :
10 foyers sur 52 ont répondu à cette enquête

8 foyers sur 10 se sont prononcés CONTRE le développement éolien

Par une délibération en date du 11 février 2021, la commune renonce de ce fait à toute étude de faisabilité de projet éolien sur son territoire.

Analyse et Conclusion:

Ce petit sondage le confirme : **lorsque les maires interrogent leurs administrés ceux-ci s'expriment majoritairement contre le projet des Capucines et contre les éoliennes en général.**

Il est dommage que de nombreux maires n'aient pas jugé utile de consulter leurs habitants, notamment les 2 communes de Fléchy et Bonneuil-les-Eaux, pourtant directement intéressées par le projet.

Lors de nos déplacements dans les différentes communes concernées, nous avons rencontré des conseillers municipaux non-informés de notre proposition de consultation citoyenne, ainsi que des habitants mécontents de ne pas avoir pu participer à cette opération.

A ce jour, de nombreuses communes n'ont pas rendu d'avis délibéré sur ce projet, dont Fléchy et Bonneuil.

Nous rappelons que ce référendum n'a aucune valeur légale.

Il s'agit d'un sondage permettant au plus grand nombre d'habitants de s'exprimer dans un contexte sanitaire particulier, sachant que très peu d'entre eux se manifestent lors des enquêtes publiques.

Nous regrettons de ne pas avoir pu informer plus tôt les maires de notre démarche.

La participation des communes en aurait sans doute été facilitée.

Tout comme le public, nous découvrons l'existence des enquêtes publiques au moment où les avis préfectoraux sont affichés en mairie.

Comme tout un chacun, nous disposons alors d'1 mois pour prendre connaissance des nombreux et volumineux dossiers, contribuer à l'information des habitants et imaginer des moyens de favoriser l'expression citoyenne.

Les présents résultats sont transmis au commissaire enquêteur en l'état.

Ils sont également transmis aux 28 communes concernées par l'enquête

Par ailleurs, les communes participantes bénéficieront des résultats détaillés les concernant.

Nous remercions les communes qui nous ont fait confiance et espérons que dans un proche avenir, davantage d'élus auront à cœur d'interroger leurs administrés sur la pertinence de projets éoliens, projets de territoire par excellence, qui concernent par conséquent chacun d'entre nous.

Nathalie Leurent

Habitante de Catheux,

Porte-parole de l'association Eolienne60,

Déleguée départementale de l'association Sites & Monuments,

Citoyenne engagée.